

Informations diverses :

Adresse de la salle : Salle Charles Joly – Rue Pierre de Coubertin – Bruz.

Il est possible que l'échauffement se fasse dans le dojo : prévoir des chaussures et vêtements chauds pour traverser entre les 2 salles.

Appel et Briefing obligatoire des Juges : 8h30 /Tenue Hiver

8h30 - Appel du 1° Horaire

Agrès :	Poutre	Saut	Sol	Barres
	La Guerche H4	Vitré H3	Bruz H4	Argentré H2
	La Guerche H3	Vitré H2	Bruz H3	Argentré H1

10H - Appel du 2° Horaire

Agrès :	Barres	Saut	Sol	Poutre	Repos
	La Guerche H2	Acigné H	Bruz H2	USL H2	Rennes H
	La Guerche H1	Vitré H1	Bruz H1	USL H1	

Le repos sera entre le sol et le saut.

Vers 12h PALMARÈS HONNEUR – Pause repas

13H00 - Appel du 3° Horaire et des Juges (briefing obligatoire) – Début 13h20

Agrès :	Poutre	Barres	Sol	Saut
	La Guerche PH 2	Argentré PH	USL PH	Vitré EXC
	La Guerche PH 1	Acigné PH		La Guerche EXC

Échauffement sur le plateau de compétition pour cet horaire.

Vers 14h30 - PALMARÈS PROMOTION HONNEUR – EXCELLENCE

15h10 - Appel du 4° Horaire

Agrès :	Saut	Poutre	Sol	Barres
	Vitré PE 5	Acigné PE 2	Argentré PE3	Bruz PE 2
	Vitré PE 4	Acigné PE 1		Bruz PE 1

16h10 - Appel du 5° Horaire

Agrès :	Barres	Poutre	Sol	Saut
	Vitré PE 2	Argentré PE2	USL PE	La Guerche PE 2
	Vitré PE 1	Argentré PE1	Vitré PE 3	La Guerche PE 1

Vers 17h45 – PALMARÈS PROMOTION EXCELLENCE

JUGES :

	Matin	Après-midi (appel 13h)
USL	3 Juges dont 2 confirmés minimum	2 Juges dont 1 confirmé minimum
BRUZ	4 Juges dont 2 confirmés minimum + 1 responsable juge	2 Juges dont 1 confirmé minimum + 1 responsable juge
RENNES	2 Juges dont 1 confirmé minimum	
ACIGNE	2 Juges dont 1 confirmé minimum	3 Juges dont 2 confirmés minimum
ARGENTRE	3 Juges dont 2 confirmés minimum	3 Juges dont 2 confirmés minimum
VITRE	4 Juges dont 2 confirmés minimum	3 Juges dont 2 confirmés minimum
LA GUERCHE	4 Juges dont 2 confirmés minimum	3 Juges dont 2 confirmés minimum

*Juges confirmés = ont déjà jugé 3 compétitions minimum ou I2.

Le nom et affectation des juges doivent être communiqués à Anne-Marie REINOSE, par email, **pour le 9 janvier :**
amreinoise@aol.com

Une tenue correcte sera exigée, il est donc demandé aux juges de porter la tenue fédérale avec des chaussures de salle blanche.

Chaque association est tenue impérativement de fournir le nombre de juges indiqué ci-dessus, pour toute la demi-journée de compétition. Ces juges devront obligatoirement être munis de leur carte de juge et avoir suivi une formation recyclage cette saison. Les associations présentant des juges non-recyclés encourent, éventuellement, le déclassement de leurs équipes. En cas d'absence de juges, une amende sera appliquée par juge manquant et les équipes de l'Association concernée ne seront autorisées à concourir qu'après le versement de cette amende (voir règlement).

Les juges débutants souhaitant s'inscrire en triplète, ne sont pas comptabilisés dans les juges à fournir pour le bon déroulement de la compétition. Aussi, vu les protocoles en vigueur, merci d'envoyer à Anne-Marie une demande avec :

- Nom et prénom
- 2 agrès minimum
- Horaire souhaité : Rotations Honneur / Rotation PH et Excellence / Rotations Promotion Excellence

Pour chacun des juges que vous souhaitez inscrire en triplète. Suite à ces préinscriptions, et selon le nombre, Anne-Marie vous confirmera la possibilité ou non de les accueillir. Aucun juge en triplète non inscrit en amont de la compétition ne sera accepté sur le plateau de compétition. Tenue officielle des Juges hiver exigée sur le plateau.

SECRETARIAT

La composition des équipes sera transmise **pour le 9 janvier via le lien :**

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/19NjBvBcm298HR42h7-qlPOjFFPZdj3VS/edit?usp=sharing&oid=116611703073690284674&rtpof=true&sd=true>

Préparer les fiches de compétition : une fiche par agrès par équipe (le format « Petits Papiers » a évolué pour les compétitions départementales, le nouveau format est disponible sur le site FSCF CD35 – Gym Féminine).

INFORMATIONS DIVERSES et PROTOCOLE SANITAIRE :

Les informations concernant les potentiels repas juges / entraîneurs ainsi que la capacité d'accueil public de la salle vous seront transmis dès que possible.

Merci de vous tenir informé au fur et à mesure des protocoles en vigueur au moment de la compétition, celui-ci peut évoluer depuis la publication de cette convocation.

Pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans. Masque obligatoire dans le complexe (en dehors de la pratique gymnique : le masque devra être porté par les gymnastes sur les temps d'attente et de rotation entre les agrès).

2 entraîneurs maximum par équipe seront autorisés sur le plateau de compétition.

Chaque association amènera sa magnésie.

Ecocup à prévoir pour les juges et entraîneurs souhaitant des boissons.

Le protocole fédéral des compétitions vous est transmis en parallèle de cette convocation.